

Réunion du 18 Mars 2016

L'an deux mil seize et le dix-huit mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DELIZE Jean, suite à la convocation faite le 12 mars 2016, conformément à la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents : M. Jean DELIZE, Maire, Mme Jacqueline TAILLON et M. Michel DELORME, Adjoints, MM. Georges BARDOT, Alexandre BOURRACHOT, Emmanuel COCHET, Daniel GAUTHIER, Mmes Anne-Marie FRISOT, Nadège HERVOIS, Andrée VILOING.

Absente : Mme Sylvie VOISIN (pouvoir à Georges BARDOT),

Secrétaire de séance : M. Alexandre BOURRACHOT

Approbation du compte-rendu de la séance du 15 février 2016 :

Après lecture du compte-rendu, aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 15 février 2016.

Comptes administratifs budget principal et assainissement 2015 :

- Commune :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2015 qui se présente ainsi :

- Section de fonctionnement : Excédent de 64 742,91 €
Dépenses : 216 190,21 € Recettes : 280 933,12 €
- Section d'investissement : Déficit de 16 076,96 €
Dépenses : 51 301,96 € Recettes : 35 225,00 €
- Après reprise des résultats antérieurs, le résultat global est de 62 277,14 €
Section de fonctionnement : Excédent de 106 124,89 €
Section d'investissement : Déficit de 43 847,75 €

- Service d'assainissement :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2015 qui se présente ainsi :

- Section d'exploitation : Déficit de 574,28 €
Dépenses : 13 065,60 € Recettes : 12491,22 €
- Section d'investissement : Excédent de 4 951,00 €
Dépenses : 716,00 € Recettes : 5 667,00 €
- Après reprise des résultats antérieurs, le résultat global est de 21 998,27 €
Section d'exploitation : Excédent de 13 667,67 €
Section d'investissement : Excédent de 8 330,60 €

Comptes de gestion budget principal et assainissement 2015 :

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2015 établis par le receveur municipal qui présentent des résultats identiques aux comptes administratifs du maire.

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif (RPOS) année 2014 et 2015 :

Après présentation, le conseil municipal adopte les rapports sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour les années 2014 et 2015 et décide de leurs mises en ligne.

Plan de prévention et de mise en sûreté de l'école :

L'adjoint, Michel DELORME, fait le rapport au conseil municipal de la visite de la gendarmerie à l'école. Des petits aménagements sont à prévoir : film protecteur sur les vitres, interdiction stationnement côté rue, barrière provisoire le long de la départementale à remplacer par un dispositif fixe...

Le Maire informe qu'une sonnette a d'ores-et-déjà été mise en place et rappelle que l'école dispose d'une malle de sécurité.

Commerce multi-services

L'ouverture aura lieu le lundi 21 mars au matin. Le Maire informe que des petits travaux d'entretien ont été effectués dans les locaux du commerce multi-services.

Communauté de Communes Entre Somme et Loire :

Le Maire informe que le préfet a décidé la fusion de la Communauté de Communes Entre Somme et Loire avec celle du Pays de Gueugnon.

Affaires et informations diverses :

- Le Maire informe que l'ADAP déposé pour l'accessibilité des ERP a été accepté. Des emplacements pour les personnes handicapées ont été matérialisés et les panneaux de signalisation ont été installés.
- Le Maire signale qu'à plusieurs reprises des dépôts de béton ont été effectués au dépôt de végétaux par une entreprise qui nettoie ses camions sur place. L'entreprise a fait le nécessaire pour nettoyer ces dépôts sauvages.
- Le conseil municipal a pris connaissance d'un courrier d'ERDF au sujet des compteurs LINKY.
- Le Maire informe que la CCID aura lieu le 24 mars, la commission des finances le 08 avril et le prochain conseil le 13 avril.
- Le Tour de la communauté de communes Entre Somme et Loire passera par St-Aubin-sur-Loire le 17 avril. Des signaleurs seront à prévoir.
- Bords de Loire : le Maire informe qu'un courrier de mise en demeure a été adressé par le Préfet à M. PERRET.
- Suite au dernier accident qui a lieu sur le RD 979, le Maire informe qu'une nouvelle fois les secours ont été dépêchés à Saint-Aubin dans l'Allier. Le Maire a adressé un courrier au Préfet pour qu'il soit mis fin définitivement à ce problème, qui, en cas d'accident grave, pourrait avoir des conséquences irréversibles.
- Orange : le Maire explique que suite à l'accident des usagers ont été privés de téléphone pendant plusieurs jours et qu'il a également fait part de ces dysfonctionnements au Préfet. Il a aussi signalé, dans son courrier au Préfet, le mauvais état général des lignes.
D'autre part, le Maire informe que la cabine téléphonique sera démontée.
- Mme TAILLON rend compte de la réunion du Syndicat Refuge Fourrière et indique que la cotisation sera désormais de 0,56 € par habitant.
- Le conseil municipal prend connaissance de l'organisation par le comité de jumelage d'une randonnée et d'une brocante le 28 mai prochain.
- Le Maire informe que la FCPE a sollicité une subvention pour la prise en charge des fournitures scolaires des élèves scolarisés au collège de Bourbon-Lancy.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à zéro heure six minutes.